

Sujet : DENEUBOURG Francis demande : Sentier du littoral entre plage des Bonnettes et la Garonne

Date : Fri, 16 Oct 2020 15:21:26 +0200

Bonjour,

J'ai lu avec beaucoup d'attention le dossier lié au projet dit "Sentier du littoral"

Projet auquel je m'oppose formellement.

Pour ainsi, il est noté que ce projet est proposé en concertation avec les riverains. Nous n'avons pas manifestement la même notion d'échange et de communication.

Sur un second plan, je ne retrouve rien concernant la sécurité de notre environnement et accessoirement de vos concitoyens.

Imaginer un passage de promeneurs dans un lieu, oh combien, sensible au risque incendie est une aberration qui frôle l'irresponsabilité.

Sauf erreur, nous aurons toujours la possibilité d'accéder à nos biens et vous pensez que le chemin actuel permet une quelconque cohabitation entre véhicules et promeneurs ?

Vous passez outre de signaler que l'escalier qui mène de la plage à ce même chemin est privé dont nous assurons actuellement l'entretien avec la Résidence Jeanne d'Arc.

Quid de l'éclairage, quid de la transformation d'un espace privé à un espace ouvert ?

Délibérément, vous dévalorisez nos biens en passant outre notre sécurité.

Pour ce qui précède, pouvez vous m'expliquer la raison de la fermeture du même sentier qui mène des Bonnettes à la plage de Monaco ?

Nous parlons bien du même lieu qui a fait l'objet d'interventions de la police municipale pour des sujets de mœurs et de trafics en tout genre.

Vous connaissez les lieux mais, nous concernant, nous y habitons.

Différence notable qu'il faudra entendre de manière intelligente voire par tout moyen à notre disposition.

En admettant que vous ne comptez pas mettre de l'argent public pour trois promeneurs occasionnels, il n'est pas envisageable que ce lieu devienne l'autoroute de votre seul plaisir.

Merci de votre attention,

Cordialement

Francis DENEUBOURG

Profil : particulier

Nom : DENEUBOURG

Prénom : Francis

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet